

XXIVème congrès national  
26|29 septembre 2013

---

**IMPOSONS  
LA JEUNESSE,  
CONSTRUISONS**

**L'AVENIR**

---

---

**LISTE CANDIDATE À L'ÉLECTION DU  
BUREAU NATIONAL DE **LA FAGE****

2013|2014

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



## ÉDITO

assez de prendre cette claquette annuelle de l'augmentation du ticket de la restauration universitaire. Les militants de la FAGE vont agir, inventer, créer, sans préjugés mais avec le souffle d'une jeunesse plurielle qui, à force de voir attaquée la solidarité qu'elle est en droit d'attendre, est devenue une bête féroce de l'espoir.

Comme certaines associations de notre propre organisation nous le montrent au besoin : oui, nous avons la force de recréer des fonds sociaux de solidarité pour des étudiants utilisés comme autant de tracts publicitaires par des régions qui les laissent, bien souvent, dans des conditions sociales dignes de celles que l'on imposerait à un hochet politique d'apparat.

Aujourd'hui, l'organisation militante qu'est la FAGE doit aussi être capable de se définir positivement. En cela, c'est dire que la FAGE est plus qu'un syndicat. Je défends comme vous tous, quotidiennement, les intérêts matériels et moraux des étudiants. Pour autant, nous avons aussi la fierté de ne pas être dans l'incantation mais dans l'action, grâce aux nombreux projets d'innovation sociale répondant aux besoins des étudiants. Attention toutefois à ne pas pousser trop loin la comparaison avec le syndicalisme ouvrier. Il suffit de rappeler la différence essentielle des conditions d'exercice de ces deux mouvements : alors qu'il y a une classe ouvrière, il n'y a qu'un milieu transitoire étudiant. Être employé est un état. Être étudiant n'est qu'une étape.

Toujours en souhaitant une définition par l'affirmation positive, la FAGE est une organisation de jeunes, militante, politique, indépendante, progressiste et humaniste. Dès qu'un problème se pose, il est très facile de prétexter l'apolitisme comme une commodité camouflant l'impuissance ou l'inaction, à la manière des mouvements étudiants d'avant-guerre.

Alors, loin d'être statique et enfermée dans une définition qui limite à l'avance, la FAGE a, au contraire, pour but essentiel d'accroître toujours le nombre de points sur lesquels un front commun sera désormais possible, en créant un climat de confiance et en donnant les clés de compréhension, grâce à une réelle démocratie participative.

L'amalgame que nous avons à faire pour défendre au mieux les jeunes de France est nécessaire tant à l'intérieur de notre structure qu'à l'extérieur. En interne, il doit se faire sur des objectifs communs. Nous sommes

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



une organisation de masse qui ne doit en aucun cas se disperser par idéologie partisane. L'estime que j'ai pour la FAGE ne pourrait subir une transformation la conduisant à être une courroie de transmission d'un parti ou d'un syndicat. La radicalisation idéologique d'une partie de nos pairs nécessite un renforcement de notre mission d'éducation populaire en même temps que nous faisons l'amalgame.

En externe, nous devons également faire ce travail. Tout l'éventail politique républicain doit pouvoir se reconnaître dans les propositions présentées par la FAGE : une organisation de masse, démocratique, indépendante, avec comme objectif l'intérêt général.

Avant de conclure, il me faut aborder la question des élections étudiantes. Je l'affirme, nous avons cette année un devoir de victoire pour les étudiants. La situation qui nous est présentée n'est plus supportable. Tout comme l'est l'abus de pouvoir exercé par certaines organisations sous couvert d'un suffrage arrangé.

Sans aller plus sur ce point, « un démocrate, c'est celui qui apprend à être minoritaire, avec vocation à être majoritaire ». Je crois que nous sommes une organisation démocrate. Je crois que nous avons suffisamment appris.

Enfin, c'est avec la conviction profonde que vous avez toutes les ressources nécessaires pour inventer et innover, et parce que les étudiants et les jeunes de France en ont un besoin impérieux, que l'engagement personnel de l'équipe nationale vous accompagnera afin de porter notre projet commun. Je vous laisse sur cette citation d'André Malraux : « les idées ne sont pas faites pour être pensées, mais pour être vécues ».

Pour l'équipe candidate,  
Julien Blanchet.

## Présentation des candidats

- |  |           |
|--|-----------|
| <b>1. La FAGE, moteur de la transformation sociale.</b>  | <b>8</b>  |
| 1. Imposer la jeunesse au cœur du débat de société.  | 8         |
| 2. Un mouvement moteur qui ne se réalise pas dans l'incantation, mais dans l'action.               | 9         |
| 3. Solidarité, ESS, Europe : une génération engagée et citoyenne.                                  | 10        |
| <b>2. Une définition personnelle du parcours éducatif en garantissant des diplômes de qualité.</b> | <b>12</b> |
| 1. La démocratisation de l'ESR.  | 12        |
| 2. L'égalité des chances.  | 16        |
| 3. La valorisation des diplômes.   | 20        |
| 4. L'insertion professionnelle.  | 21        |
| <b>3. Agir pour une jeunesse éclairée : la FAGE, levier d'une citoyenneté renforcée.</b>           | <b>23</b> |
| 1. Une organisation œuvrant en synergie, au service du plus grand nombre.                          | 23        |
| 2. Élections : le devoir de mobilisation.  | 24        |
| 3. Mettre nos fédérations en capacité de porter le projet de la FAGE.                              | 25        |
| 4. Assurer une montée en puissance médiatique.   | 26        |
| 5. Une gestion pérenne pour une organisation stable.   | 26        |

### Julien Blanchet

**Candidat à la présidence**

*Etudiant en droit - Poitiers*

Président - FAGE 12|13  
1er VP affaires académiques - FAGE 11|12  
Secrétaire Général - FAGE 10|11  
VPE - Université de Poitiers 10|12  
Président - AFEP 09|10



### Hervé Chevallereau

**Candidat au secrétariat général**

*Etudiant en langues vivantes - Angers*

12|13 Secrétaire Général - Fé2A  
11|12 Président - Fédé UCO  
11|12 VP PCS - Fédé UCO  
09|10 Président - BDE IPLV  
07|08 Trésorier - BDE IMA



### Alexandre Leroy

**Candidat à la 1ère VP en charge de la stratégie et de la coordination des élections**

*Etudiant en histoire - Angers*

VP stratégie et coordination des élections - FAGE 12|13  
Président - Fé2A 11|12  
Trésorier - Fé2A 10|11  
1er VP - Fédé UCO 09|10



### Charles Bozonnet

**Candidat à la VP en charge des affaires académiques**

*Etudiant en sciences éco - Lyon 2*

12|13 VP représentation - GAELIS  
12|14 Elu CA et UFR - Université Lyon 2  
11|12 Président - Ebrieco



VPE - Université Jean-Monnet 12|14  
Trésorière - FASEE 12|13

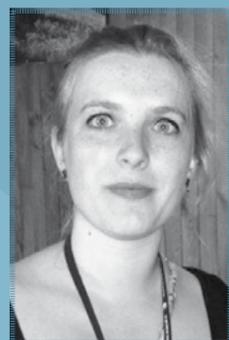


*Etudiante en médecine - St-Etienne*

**Candidate à la trésorerie**

### Kim Jammes

12|13 1ère VP ESR - FNESI  
2012| VP ES - FNESI  
11|12 Présidente - AESIL



*Etudiante en éthique de la santé - Paris*

**Candidate au secrétariat général adjoint**

### Chloé Pons

Président - GAELIS 12|13  
Elu CA et UFR - Université Lyon 1 12|14  
Trésorier - GAELIS 11|12  
Président - Tutorat Lyon Est 10|11



*Etudiant en médecine - Lyon 1*

**Candidat à la VP en charge des affaires sociales**

### Morgan Ravel

12|13 Trésorier - FAGE  
11|12 VP formation - GAELIS  
10|13 Elu CROUS  
10|11 Président - BDE UFRAPS



*Etudiant en management - Bordeaux*

**Candidat à la VP en charge des affaires internationales**

### Charlie Rouillet

## Antoine Perrin

*Candidat à la VP en charge de la formation et des supports d'information*

*Etudiant en géographie - Nancy*

VP formation & supports d'information - FAGE 12|13  
1er VP vie étudiante - AFNEG 11|12  
Elu CEVU & UFR - Université Nancy 2 08|10  
Président - GLEG 09|10



## Thibaut Denis

*Candidat au poste de chargé de mission formation*

*Etudiant en médecine - Nantes*

13|15 VPE CROUS - Nantes-Angers  
11|12 CM projet - ANEMF



## Eve Guillaume

*Candidate au poste d'attachée de presse*

*Etudiante en éthique de la santé - Nancy*

Présidente - FNESI 12|13  
VP International - FNESI 11|12  
Présidente - AMNESI 10|11



## Maixent Genet

*Candidat à la VP en charge de l'innovation sociale*

*Etudiant en STAPS - Créteil*

12|13 VP innovation sociale - FAGE  
11|12 Président - ANESTAPS  
10|12 Elu CA & UFR - Université Franche-Comté  
10|11 1er VP - ANESTAPS  
08|10 Trésorier - ANESTAPS



VP Coordination des élus - FAGE 12|14  
Elue CNESER 13|14  
Présidente - FAEP 11|12  
Présidente - BED 10|11



*Etudiante en droit - Amiens*

*Candidate à la VP en charge de la coordination des élus*

## Fleur Espinoux

12|13 Président - ANESTAPS  
12|14 Elu CF - Université de Lorraine  
11|12 1er VP ES - ANESTAPS  
10|12 Elu CEVU - Université Paul Verlaine



*Etudiant en STAPS - Metz*

*Candidat à la VP en charge du développement associatif*

## Thomas Verchère

Référent Paris 1 - AGEP 12|13  
Elu CA & UFR - Université Paris 1 10|12  
Président - Oekoumène 08|11



*Etudiant en géographie - Paris 1*  
*Candidat au poste de chargé de mission promotion des droits et de l'Egalité*

## Thomas Salmon

11|13 VP culture - Fé2A  
12|13 Présidente - A'Gienchina  
08|12 Young gospel Harmony - Présidente



*Etudiante en management des arts et de la culture - Angers*

*Candidate au poste de chargée de mission culture*

## Lucile Neau

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



## 1. La FAGE, moteur de la transformation sociale.

### 1. Imposer la jeunesse au cœur du débat de société.

La FAGE est la plus vaste organisation de jeunes en France, rassemblant près de 300 000 jeunes à travers plus de 2 000 associations étudiantes.

Ce constat ne nous donne aucun droit particulier, mais nous confère une responsabilité : celle de défendre l'intérêt de la jeunesse en tous lieux et à tous moments. Indéniablement, les jeunes représentent l'avenir de la société. Les questions de jeunesse, l'action publique vis-à-vis des jeunes ne doivent donc pas simplement être une priorité : elle doivent en être le sens primordial. L'enjeu est de sensibiliser l'opinion publique, de poser la question « France, que fais-tu de tes jeunes ? ». C'est ainsi que l'agenda politique ne pourra plus se remplir sans que le « prisme jeune » ne soit présent.

L'implantation, la variété, le pluralisme et l'étendue de notre organisation nous octroient en outre un poids politique important, que nous devons nous efforcer d'utiliser de manière optimale. Imposer un rapport de force est une nécessité, c'est un outil d'action indispensable au corps intermédiaire que nous sommes. Tant par nos élus dans les conseils d'établissements, les CROUS, les institutions territoriales que par notre capacité à organiser la jeunesse, nous devons affirmer notre pouvoir de mobilisation aux yeux de tous. Ce n'est qu'en témoignant de cette légitimité que nous pourrons pérenniser la crédibilité de la FAGE et augmenter sa surface politique. La FAGE est un outil qu'il faut développer afin de porter la voix de la jeunesse et des étudiants. Pour cela, il nous faut gagner en surface politique. Ces dernières années ont permis une réelle expansion et une crédibilisation de la FAGE. Il nous faudra transformer l'essai afin d'inscrire durablement la seule organisation étudiante indépendante, progressiste et pragmatique dans le paysage politique français.

Tout comme ce fut le cas lors des débats autour de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous continuerons à porter sur chaque sujet une voix indépendante, déterminée et revendicative, en refusant le dogmatisme idéologique, le corporatisme concevant la jeunesse en marge du droit commun et l'expectative.

Aujourd'hui, c'est à nous de choisir d'imposer la jeunesse comme une priorité nationale plus que de tendre la main en espérant une place dans telle ou telle commission, à nous d'agir sur l'agenda politique en mettant à l'ordre du jour les questions que la jeunesse veut voir évoquées et à nous d'obtenir que les choix politiques et sociétaux ne soient plus faits sans que les jeunes n'y soient impliqués et entendus.

Élus, nous œuvrerons à obtenir la mise en place d'une « clause impact jeunesse », permettant à nos responsables politiques de prendre enfin en compte les jeunes dans chacun des textes de loi. Cette clause impact jeunesse se définit par la précision, dans un texte de loi, de l'adaptation et de l'impact de ce projet envers les générations futures. Il est regrettable de constater qu'alors qu'un consensus politique s'établit autour du fait que les jeunes sont l'avenir et l'espoir de la société, ces derniers ne soient que trop rarement consultés et associés aux débats.

Le Président de la République s'est montré particulièrement intéressé par cette proposition lors de sa rencontre avec la FAGE. Depuis, des parlementaires sont entrés en contact avec nous pour travailler sur cette proposition. Là aussi, c'est un signe que la surface politique de la FAGE s'accroît. Des parlementaires font aujourd'hui la démarche d'aller consulter nos propositions sur le site internet afin de porter eux-mêmes certaines propositions.

La clause impact jeunesse est une proposition structurelle. C'est une transformation de méthodologie, de la manière d'aborder un projet ou une proposition de loi et un changement de pratique. La FAGE doit poursuivre cette action de proposition structurelle qui influence de manière globale les choix politiques. C'est en faisant l'amalgame que nous saurons construire collectivement des propositions structurelles visant l'intérêt collectif.

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



Imposer la jeunesse ne peut se concevoir sans lui donner les moyens d'agir, de comprendre et de s'organiser. Il faudra développer les campagnes de citoyenneté de la FAGE, cette volonté trouvant un écho tout particulier à l'approche d'élections municipales et européennes. Les jeunes doivent être en mesure de prendre pleinement part à ces moments démocratiques et de peser dans les choix des candidats. Nous accompagnerons ainsi les fédérations de la FAGE dans la mise en place de campagnes d'inscription sur les listes électorales et de participation à tous les types de scrutins. De même, puisqu'il s'agit de donner aux étudiants les clefs de la compréhension du débat public, nous devons nous saisir de ce devoir d'information. Le bureau national accompagnera les fédérations souhaitant organiser des débats entre candidats comme cela a déjà pu se faire lors d'autres scrutins civils.

### 2. Un mouvement moteur qui ne se réalise pas dans l'incantation, mais dans l'action.

La FAGE est la descendante des AGE (Associations Générales Étudiantes) bâties sur la volonté d'agir par et pour les étudiants. Elles avaient également pour volonté de faire l'amalgame entre les individus afin de défendre un intérêt supérieur à la somme des intérêts individuels. Elles se revendiquaient comme des syndicats de masse, prônant la gestion militante des services à l'étudiant. Plus que les descendants, nous en sommes aujourd'hui les héritiers puisque nous avons fait le choix de cet amalgame, en affirmant que le service à l'étudiant, la représentation, l'animation, la solidarité... formaient un tout qui ne pouvait être disséminé entre plusieurs structures.

Nous devons continuer à concevoir un projet global pragmatique, visant avant toute chose la défense des étudiants et l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études. Toutefois, ce pragmatisme ne saurait se concevoir sans l'idéalisme qui caractérise l'engagement de chaque militant de la FAGE. Le pragmatisme n'est pas une valeur mais une méthodologie. Ainsi n'est-il pas possible de tout justifier par ce terme. Pour exemple,

le pragmatisme revendiqué ne peut justifier une action représentative purement gestionnaire. L'action doit bien être le cœur de toute réflexion, qu'elle porte sur un projet ou sur la représentation dans les conseils. C'est ainsi que les transformations que nous souhaitons se réaliseront. C'est cette même action qui doit permettre de construire un nouveau contrat social entre les jeunes et l'État.

La FAGE est aujourd'hui, de manière incontestable, la seule organisation étudiante qui n'a pas les mains liées par ses connivences avec des intérêts partisans. Qu'il s'agisse d'acteurs politiques, mutualistes ou de financement, la FAGE détient aujourd'hui cette richesse rare de n'avoir de comptes à rendre qu'aux étudiants.

De fait, la liste « *Imposons la jeunesse, construisons l'avenir* » s'attachera à préserver cet atout. Cette indépendance, la FAGE en connaît le prix. Sa volonté d'émancipation de certains acteurs économiques étudiants lui coûta son unité par le passé. Aujourd'hui, les forces progressistes ont su se rassembler afin de constituer cet amalgame seul à même de défendre l'intérêt de tous les étudiants. Il ne s'agit pas d'un amalgame à n'importe quel prix, il s'agit de partager ensemble un corpus de propositions et un socle de valeurs.

Les associations étudiantes disposent depuis bientôt 100 ans d'une expertise en matière de services à l'étudiant et de gestion militante. Pour répondre aux besoins sociaux des étudiants, les associations ont toujours su innover, inventer, oser. Face à une paupérisation de plus en plus grande des étudiants, face à un taux de chômage des jeunes historiquement haut, face à l'échec de la démocratisation de l'enseignement supérieur, la FAGE, rassemblant les associations étudiantes qui ont créé le réseau des œuvres universitaires et scolaires, a le devoir d'innover pour inventer une nouvelle solidarité étudiante répondant aux besoins sociaux évolutifs. Innover par de nouveaux projets, c'est représenter les étudiants et défendre leurs intérêts matériels et moraux.

Développer le réseau des AGORAé est indispensable. Si l'épicerie solidaire est une locomotive, nous devons dès aujourd'hui penser à la phase 2 des AGORAé en nous inspirant des initiatives des fédérations et en créant de nouveaux services. En ce sens, plusieurs pistes de développement à moyen et long termes devront faire l'objet d'études de faisabilité. L'enjeu est de taille : réussir à s'organiser pour mesurer l'utilité sociale des associations, tout en permettant l'essaimage des bonnes pratiques. Ainsi, nous souhaitons inscrire notre action dans le soutien aux projets d'innovation sociale impulsés par les associations étudiantes locales. Ces dernières

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



années ont vu l'émergence de projets tels que le Fonds social étudiant à l'IFSI d'Alençon, les Cités d'avenir de l'AFGES ou encore les jardins partagés à Nancy. Ces initiatives novatrices feront l'objet d'une attention toute particulière.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, il existe un besoin auquel les AGORAé peuvent répondre : l'accompagnement collectif et individuel des étudiants à la recherche d'un emploi, dans le développement des savoir-faire ou la verbalisation des compétences. L'entrepreneuriat offre également de nombreuses opportunités de création d'une activité économique au cours ou à l'issue des études. C'est pourquoi il semble opportun d'engager une coopération avec les acteurs spécialistes, notamment les BAIP et les pôles de l'entrepreneuriat étudiant (PEE) existant dans certains établissements. Favoriser la création d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire est aussi une manière innovante de mettre les jeunes en capacité d'agir sur leur environnement direct. Les AGORAé de demain seront sans doute des incubateurs sociaux où les jeunes pourront trouver les ressources nécessaires à la création d'activité.

Sur le plan des services à l'étudiant, les AGORAé doivent déployer davantage de dispositifs à forte utilité sociale. On peut ainsi imaginer la création de systèmes d'échanges locaux (SEL), permettant d'échanger biens et services sur la base du temps comme unité de mesure. La réflexion autour du microcrédit à destination des étudiants, dans une logique de développement de projet personnels, est également envisagée.

Les arts et la culture constituent également un élément central de notre projet. Tout en poursuivant le but de permettre l'égalité des chances de réussite, nous développerons à travers des projets et des propositions politiques l'éveil artistique, les pratiques artistiques étudiantes et les initiatives culturelles des associations étudiantes, à partir d'outils à destination des porteurs de projets et en partageant les expériences. Cette mission devra avant tout chercher à vulgariser la notion de « culture » afin qu'elle devienne un élément accessible à tout étudiant, dans les AGORAé comme ailleurs. La seconde édition du SNACE sera l'illustration de cette volonté. Ancrées dans leur territoire, les associations étudiantes inscrivent leur action à la croisée des CROUS, des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs culturels plus traditionnels. Cette place stratégique doit être un levier pour s'imposer comme l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics.

La création est au cœur de notre combat, elle est l'ADN de nos associations. Se contenter de faire ce que l'on sait faire, c'est reculer. Comme pour toute association, si la FAGE n'innove plus, elle régresse. Inventer est notre mission la plus impérieuse car c'est ce qui fait que nous pouvons exiger auprès des représentants politiques des avancées pour les étudiants, mais aussi répondre concrètement sur le terrain aux problématiques étudiantes. Les associations étudiantes ne se sont jamais contenté de quémander, elles ont toujours créé.

## 3. Solidarité, ESS, Europe : une génération engagée et citoyenne.

La FAGE porte la voix d'une jeunesse engagée et citoyenne. Nous devons continuer d'œuvrer pour que le droit de chaque jeune soit le droit commun ! Cela n'exclut pas la prise en compte des besoins particuliers des étudiants et des jeunes, mais nous ne voulons pas d'un droit d'exception. L'action envers la jeunesse ne peut se concevoir dans l'égalitarisme. La justice sociale est au cœur de nos propositions. Privilégier l'égalité des chances et pas simplement « plus de droit », « plus de budget », « plus de tout », c'est en réalité demander une égalité réelle, plus qu'une égalité d'opérette qui ne fait office que d'un pâle affichage stigmatisant la jeunesse de notre pays. Nous devons œuvrer à imposer les jeunes au cœur de la société mais non à les imposer sur la société. En somme, il ne s'agit pas de faire du jeunisme, mais simplement d'œuvrer pour que ceux qui constituent l'avenir du pays aient une place particulière dans les choix politiques et qu'ils puissent participer à la définition du monde dans lequel ils vivent.

En effet, La FAGE porte l'idéal de rapports humains responsables et justes. Le point de vue des jeunes sur la transformation du contrat social induite par la crise persistante connaît un regain d'intérêt, de sollicitation et de prise en compte. Pour autant, ce tournant doit être l'occasion pour notre organisation de se faire entendre. Il est indispensable de développer les relations institutionnelles et politiques de la FAGE dans les instances décisionnelles nationales, mais aussi internationales, telles que l'UNESCO, la Commission Européenne, les eurodéputés, l'A2E2F, etc.

**LISTE CANDIDATE A L'ELECTION DU  
BUREAU NATIONAL DE LA FAGE**  
2013|2014

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



La FAGE défend, à travers ses actions et projets d'innovation sociale, un modèle économique qui, tout en s'intégrant à l'économie de marché, place la plus-value sociale au centre de la stratégie économique, place en réalité l'humain comme point de repère à la réflexion. La notion d'économie sociale est née à la fin du XIXe siècle et s'est progressivement structurée sous l'impulsion du socialisme utopique, du mouvement ouvrier et du catholicisme social.

Cette logique économique est née en faisant l'amalgame. Chaque mouvement, malgré des divergences idéologiques fortes, avait un objectif commun : remettre l'humain au centre de la réflexion économique.

La notion d'économie solidaire se rapporte, elle, à des activités visant à expérimenter de nouveaux « modèles » de fonctionnement de l'économie, tels le commerce équitable ou l'insertion par l'activité économique.

À la lecture de ces éléments, il est une évidence : les associations étudiantes relèvent à part entière de l'économie sociale et solidaire. Les AGORAé, le tutorat par les pairs, les projets de prévention, de solidarité, de citoyenneté sont absolument inscrits dans cette logique humaniste, en lien avec les valeurs de la FAGE.

Le Bureau national de la FAGE doit poursuivre l'action de sensibilisation, que ce soit vis-à-vis des associations du réseau ou des partenaires économiques ou institutionnels, afin que chacun ait conscience de cet état de fait : les associations du réseau de la FAGE sont actrices de l'économie sociale et solidaire. Au cours de l'année, deux temps forts permettront d'ancrer toujours plus la FAGE dans ce domaine. Tout d'abord, en novembre, le mois de l'économie sociale et solidaire sera l'occasion de proposer aux associations étudiantes des initiatives simples visant à sensibiliser les étudiants. Les journées nationales AGORAé donneront un exemple concret de l'utilité sociale de la FAGE. Il s'agira aussi de valoriser les initiatives locales et les bonnes pratiques en matière de coopération avec des acteurs du territoire. De la même manière, la 4e édition du séminaire national des associations étudiantes dans l'ESS permettra d'installer significativement et durablement notre action dans le paysage social.

La FAGE est riche et forte de toutes les diversités. En tant qu'organisation de jeunes militants, elle se doit de promouvoir les Droits et l'Égalité de l'ensemble des étudiants, un champ jusque-là peu exploré. Que ce soit au regard du genre, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, géographique ou encore du handicap et de l'état de santé, la FAGE promeut l'Égalité de

tous. La FAGE souhaite aujourd'hui promouvoir de façon active le métissage et le dialogue en luttant contre toutes les idées et les formes de discriminations qui traversent notre société. Pour ce faire, la liste candidate souhaite créer un nouveau poste de chargé de mission dédié à la Promotion des Droits et de l'Égalité. L'objectif affiché est d'établir un état des lieux, un diagnostic de la situation dans l'Enseignement supérieur en France sur ces thèmes. Forte de cette expertise réalisée en interne et auprès de tous les acteurs concernés, elle pourra mettre en place une véritable politique de promotion des droits et de lutte pour l'Égalité. En excluant tout communautarisme et en prônant l'universalisme, elle vise à se rapprocher des acteurs internationaux, nationaux et locaux de lutte contre les discriminations qui partagent ses valeurs. Grâce à la mise en place de nouveaux outils d'innovation sociale et à la formation de notre réseau, nous pourrions mener une campagne active sur les campus.

La FAGE a toujours été une organisation ouverte et humaniste. À ce titre, depuis sa création, elle défend la constitution d'une Europe politique. En 2014 se dérouleront l'élection des eurodéputés au Parlement européen. Souffrant d'un abstentionnisme abyssal, ce scrutin ne prend pas la place qui devrait être la sienne au regard de l'influence des textes européens sur le droit national. La première organisation de jeunes qu'est la FAGE se doit de créer le débat. Appeler les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, organiser des débats entre candidats relève de notre mission d'information et de promotion de la citoyenneté. Nous ne pouvons accepter que les choix européens se fassent sans que les jeunes n'aient fait entendre leur voix dans les urnes. Comme les militants de la FAGE l'ont évoqué lors des Assoliades 2013, il est important de lutter contre la montée de l'extrémisme chez les jeunes en refusant les préjugés. Là aussi, c'est en mettant en action notre mission d'information que nous y parviendrons.

La FAGE a créé le Mediterranean Network (MedNet) et est membre de l'European Students' Union (ESU). C'est en poursuivant et en renforçant l'influence de la FAGE dans ces organisations que les étudiants français pourront participer à la construction européenne en faisant entendre leur voix et leurs choix.

**LISTE CANDIDATE A L'ELECTION DU  
BUREAU NATIONAL DE LA FAGE**  
2013|2014





## 2. Une définition personnelle du parcours éducatif en garantissant des diplômes de qualité.

### 1. La démocratisation de l'ESR.

#### a. Œuvrer pour une orientation éclairée.

Démocratiser l'enseignement supérieur et le rendre accessible à tous ne peut s'accomplir sans repenser de manière profonde et globale l'information qui est dispensée aux lycéens sur le système d'enseignement supérieur.

L'orientation est l'un des leviers permettant l'épanouissement et la réussite du jeune dans sa formation. La FAGE doit s'assurer que le service public permette cette orientation éclairée.

Il est absolument nécessaire, et d'autant plus dans le cadre d'une cohérence avec l'acte 3 de décentralisation, de mettre en place une concertation étroite entre les différents acteurs, comme les universités, les établissements d'enseignement supérieur, les régions, les établissements scolaires et les rectorats, afin d'assurer notamment la mise en place d'un prérequis fondamental au fonctionnement opérationnel d'un service public d'orientation : l'engagement concerté d'un plan de recrutement de conseillers d'orientation-psychologue (COP). S'il y a une pénurie de COP, il existe un besoin impérieux de repenser la formation de ces personnels. La FAGE dispose d'une contribution qui traite notamment ce sujet. Il s'agira de retravailler ces éléments au regard des évolutions récentes et de rendre lisible ces positions et propositions afin qu'elles puissent être portées par l'équipe nationale et les acteurs locaux.

Cependant, nombre d'acteurs déjà existants ne sont à l'heure actuelle que très peu visibles pour les jeunes, lors de leurs choix d'orientation post-baccalauréat. En effet, l'action des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) et de l'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) est peu connue du public directement concerné. Nous nous assurerons que l'information et la promotion de ces organismes existants soient développées, afin d'en faire véritablement des acteurs connus et reconnus de l'orientation.

De manière plus globale, la FAGE devra rester attentive au fait que l'action d'orientation doit être pensée de manière concertée entre tous les acteurs du Service Public de l'Orientation afin de rendre son action lisible pour la jeunesse. C'est le postulat fondamental d'un enseignement supérieur juste et offrant à chacun le droit à la réussite.

Toute réflexion sur la question de l'orientation devra répondre à un des piliers fondamentaux du « corpus FAGE » : une orientation libre, active et éclairée afin de relancer l'ascenseur social.

#### b. Protéger l'ESR comme bien public global bénéficiant d'un financement majoritairement public et collectif.

Nous concevons l'enseignement supérieur comme un moyen d'ascension sociale qui doit être accessible à chaque jeune. Il s'agit là d'un moyen garantissant l'instauration d'une véritable logique d'intérêt général et d'indépendance de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les élus de la FAGE sont des élus étudiants. À ce titre, l'équipe nationale doit les accompagner afin que la situation de crise que vivent certains établissements ne soit pas synonyme d'une cogestion passive. Naturellement, nous sommes tous des élus responsables. Pour autant, il ne relève pas de notre mandat d'élu étudiant de



gérer la pénurie. Il n'est pas envisageable que le sous-financement de l'enseignement supérieur et de la recherche conduise le réseau de la FAGE à renoncer à ses promesses électorales.

Il faudra aussi avoir le courage de parfois remettre en question une gestion financière hasardeuse de nos établissements. Cela est, de plus, bien souvent au détriment des étudiants qui voient les politiques transversales (insertion professionnelle, langues, mobilités internationales, culture...) sacrifiées.

La solution ne sera pas unique mais, tout en demandant un financement public plus fort de l'enseignement supérieur, il paraît évident que des pratiques sont à repenser, alors que seule la France pense qu'un grand nombre d'enseignements garantit un diplôme de qualité.

Si les chiffres prouvent de manière indéniable que le diplôme est aujourd'hui le meilleur rempart contre le chômage, ils indiquent de la même façon que le pourcentage d'étudiants issus des catégories socio-professionnelles les moins aisées est en chute libre, perdant 5 points de 2001 à 2006. Le constat est dressé : l'accessibilité, notamment financière et sociale, à l'enseignement supérieur est en recul pour la première fois de l'histoire en France.

La FAGE a toujours refusé qu'une sélection financière s'opère à l'entrée de l'Université et est fière de sa volonté de considérer que ce n'est pas par le paiement d'une redevance que l'on doit accéder à l'enseignement supérieur, tout simplement parce que cela bénéficie à l'ensemble de la collectivité. C'est donc par l'impôt, en fonction des capacités contributives, que ce service public doit être financé.

Des frais d'inscriptions symboliques et identiques pour tous sont les garants de l'accessibilité la plus large possible. Il y a un risque évident que le gouvernement, mais aussi certains personnels d'universités, devant l'impasse budgétaire que constitue le financement de l'enseignement supérieur, développent une tentation au racket étudiant comme certains établissements privés le pratiquent sans aucun scrupule. Il sera de la responsabilité de la FAGE et de l'ensemble de son réseau de s'y opposer avec la plus grande fermeté. Nous devons être prêts.

Dans la même logique, il est inenvisageable qu'une logique de prêt étudiant vienne servir d'alibi à une augmentation des frais d'inscription. L'exemple de la raréfaction des kinésithérapeutes dans les hôpitaux publics, car devant rembourser un prêt, suffit à justifier cette position.

L'Enseignement supérieur est un bien public dans le sens où son fruit profite à la société dans son entièreté. La FAGE doit poursuivre la défense d'un système public financé de manière collective par l'impôt et refuser avec force la vision individualiste qui voudrait que l'enseignement supérieur soit financé sur une redevance individuelle, car considérant qu'il ne profite qu'à son usager bénéficiant d'un service.

Pourtant, la question du financement de l'enseignement supérieur ne saurait se concevoir seulement dans la volonté politique d'un financement étatique, sans considérer les réalités du paysage économique et social actuel. De ce fait, l'intégration de financements privés ne saurait être bénéfique que lorsqu'ils viennent renforcer l'investissement public, et non le suppléer. Cette non-suppléance est la condition *sine qua non* pour que l'investissement privé revête l'aspect de levier pour l'innovation et le développement des relations entre l'enseignement supérieur et le monde professionnel, et non une mise sous tutelle et une prise de contrôle.

La FAGE aura également à réfléchir à la valorisation de la recherche, à la formation continue ou encore à une mise en cohérence de la répartition de la taxe d'apprentissage comme autant de sources de financements à encourager pour l'enseignement supérieur public.

Comme ce fut le cas pour l'établissement Fernando Pessoa, l'équipe nationale ne doit pas transiger et doit s'opposer à l'émergence d'établissements escrocs. La lutte contre ce phénomène doit s'accompagner de contacts renforcés avec les députés européens, puisque l'Union Européenne est l'échelle à laquelle l'enseignement supérieur de demain se construit. Les établissements escrocs sont aussi les établissements publics qui, sous couvert de difficultés budgétaires, imposent une tarification supplémentaire, donc illégale. Ce phénomène existe, nous en sommes tous conscients. Il n'est pas généralisé mais nous devons empêcher le moindre débordement à ce sujet et faire appel à la loi et aux moyens de procédure existants pour faire appliquer celle-ci.

Élus, nous demanderons, en lien avec l'équipe nationale, la réforme du système d'allocation des moyens aux établissements afin de le rendre plus juste et plus transparent. En effet, le financement des établissements doit être plus juste, et nous ne pouvons tolérer qu'un établissement soit oublié, qu'une formation soit délaissée, pour des raisons budgétaires.

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



L'excellence devant bénéficier à tous, la FAGE ne peut en aucun cas cautionner l'avènement d'un système d'enseignement supérieur et de recherche à deux vitesses, au sein duquel les investissements se concentreraient sur quelques pôles dits d'excellence.

Enfin, de manière générale, chaque texte d'application relatif à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche devra être étudié avec la plus grande vigilance. Effectivement, comme le veut l'expression, « le diable se trouve souvent dans les détails ». Il conviendra d'anticiper ces différents textes afin d'y porter nos demandes et de les voir prises en compte.

## c. *Obtenir l'intégration universitaire de l'ensemble des formations.*

La FAGE défend la vision d'un enseignement supérieur permettant, grâce à un fort investissement public, une accessibilité garante de l'égalité des chances pour chaque jeune. Pour ce faire, l'Université doit être l'acteur central et incontournable du système d'enseignement supérieur français.

Élus, nous nous attacherons à revendiquer un renforcement de la place de l'Université, devant rassembler l'ensemble des formations du supérieur et assumer son rôle d'acteur majeur du développement des territoires. Bien qu'aujourd'hui, grâce à la FAGE, l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur bénéficient d'une tutelle ou d'une cotutelle du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un nombre trop important de formations restent sous responsabilité de différents ministères tels que la Culture, l'Agriculture, la Santé, la Défense, etc.

Si c'est une grande victoire, nous ne devons pas en rester là et exiger une réelle intégration universitaire de l'ensemble des formations supérieures. Il ne s'agit pas là d'appliquer un dogmatisme sectaire, mais de permettre au contraire à chaque étudiant une égalité des droits en matière d'accès aux différents dispositifs sociaux existants pour les étudiants et de faire bénéficier chaque formation d'un enseignement à la recherche et par la recherche. L'équipe nationale devra dans un premier temps accompagner les fédérations de filières subissant cette aberration française afin de définir une plate-forme de revendications claire et resserrée. Le vice-président en charge des affaires académiques aura à effectuer une représentation de la FAGE au sein de ces différents

ministères pour porter une position et des propositions globales. Il en sera ainsi pour chacune des propositions de la FAGE, qu'elles soient générales ou spécifiques à une filière. Du moment qu'il n'y a pas d'avis divergents entre plusieurs fédérations membres de la FAGE, il est indispensable que le Bureau national de la FAGE « entre » dans chaque ministère afin de porter la voix des étudiants. Dans la même idée qu'en matière d'expansion du réseau, il n'y a aucun campus ou aucun lieu de représentation où la FAGE n'a pas sa place.

Conjointement avec les fédérations concernées, l'équipe nationale effectuera des déplacements dans une visée de représentation. Cela implique que l'ensemble des Régions feront l'objet d'une demande de rendez-vous. À l'heure où la stratégie nationale et régionale de l'enseignement supérieur s'entremêle, la FAGE doit apporter tout son soutien aux fédérations de filières qui voient leurs formations décentralisées et aux fédérations territoriales qui doivent endosser cette nouvelle représentation. Pour cela, il sera nécessaire d'harmoniser les socles de positions de différentes fédérations. Chacun doit garder son identité mais les victoires ne seront que collectives : personne ne gagnera contre l'autre. C'est au Bureau national de la FAGE d'endosser la responsabilité de parvenir à cette convergence.

L'Allemagne a, cette année, fait le choix de la gratuité de son enseignement supérieur (en conformité avec une convention internationale signée également par la France en 1976). Cette décision prouve que notre revendication d'une université guichet unique de l'enseignement supérieur et garante d'une accessibilité maximale grâce à un financement étatique ambitieux n'est pas une utopie, mais relève d'un choix politique qu'il nous revient d'imposer.

Nous devons continuer d'opposer la FAGE aux initiatives incompatibles avec cette vision de l'organisation de l'enseignement supérieur. Les incohérences telles que l'ouverture d'un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie à Brest, rattaché à l'Université, mais imposant des frais d'inscriptions supérieurs à 6 000 euros par an ne peuvent continuer à se multiplier. Ces pratiques rendent socialement discriminant l'accès à ce type de formations. De même, l'inégalité des aides sociales proposées par les conseils régionaux aux étudiants est discriminant, dans le sens où un étudiant alsacien ou auvergnat ne se verra pas accompagné de manière égale vers la réussite. Lorsqu'une collectivité territoriale fait ce type de choix politique, ce n'est pas seulement une ou deux fédérations qu'elle doit trouver sur son chemin. C'est la FAGE qui doit faire barrière à

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



ces dégradations des conditions sociales étudiantes, mais aussi à la dégradation de la qualité des diplômes. Ces appendices d'enseignement ne peuvent faire l'objet d'une négociation. La FAGE ne doit pas transiger sur ce qui constitue, à chaque ouverture, un recul de son idéal d'intégration universitaire. C'est donc à chaque fois une attaque contre l'ensemble du réseau de la FAGE qui doit justifier une opposition ferme de l'organisation.

Parce qu'il n'est pas envisageable qu'un étudiant soit pénalisé dans son accès aux droits par le choix de sa formation, nous continuerons à œuvrer pour que la FAGE soutienne les revendications et mobilisations des étudiants concernés, comme ce fut le cas en 2006, 2009 et 2011 pour les étudiants en soins infirmiers, ou en 2012 et 2013 pour les étudiants en kinésithérapie.

L'adossement des formations à la recherche est aussi un atout dont seule l'Université est garante. Afin de proposer des formations qui ne soient pas péremptoires, il est nécessaire que chaque formation puisse en bénéficier. Aucun esprit ne saurait développer son sens critique sans une approche des méthodologies de recherche.

L'exemple des Instituts d'Administration des Entreprises est intéressant dans l'optique d'une Université guichet unique de l'enseignement supérieur et de la recherche, puisque ces derniers ont su y trouver leur place. L'Université doit être l'organe souple permettant à l'intégration intégrale des formations supérieures de ne pas se concevoir comme un lissage, une uniformisation. Si elle doit faire partager ses atouts en terme de pluridisciplinarité, de croisement des connaissances, d'adossement à la recherche et d'accès aux droits, l'Université guichet unique doit aussi s'inspirer de certaines pratiques de ces établissements en matière de relations avec le monde socio-économique et d'encadrement des étudiants.

L'éclatement de notre système d'enseignement supérieur nuit à la lisibilité de son offre de formations, tant auprès du monde socio-économique français, qu'auprès des acteurs internationaux. Ce sont les jeunes diplômés qui en sont les premières victimes ; en effet, les lacunes de l'université dans ses rapports avec les acteurs économiques rendent parfois délicate la lisibilité des compétences acquises durant une formation pour un potentiel employeur et rendent d'autant plus problématique les liens entre recherche universitaire et innovation industrielle. Le manque de lisibilité de nos formations à l'international, résultant du fait que nombre d'entre elles ne sont toujours pas structurées sur le modèle préconisé par le processus de Bologne, est lui aussi vecteur d'inégalités dans le sens où il nuit à la mobilité internationale des

étudiants. Nous souhaitons remettre au cœur de l'action de représentation le portage de la logique LMD (licence-master-doctorat) qui a fait l'identité et qui va de pair avec l'intégration universitaire.

Nous concevons donc l'organisation de l'enseignement supérieur comme structuré autour d'une université, guichet unique, pilote de la stratégie de l'ESR en territoire, et l'État pilote national. Cela permettant l'égalité des chances de réussite pour tous les étudiants et restant suffisamment flexible pour permettre d'y intégrer toutes les formations sans en dénaturer les bonnes pratiques. L'intégration ne doit pas être un affichage, mais doit résulter d'une réelle volonté politique de construire un enseignement supérieur et une recherche plus justes et visant à l'excellence des formations.

## d. *Assurer la pertinence de la carte de formation.*

De manière plus globale, la FAGE entend militer afin d'améliorer la cohérence territoriale de notre système d'enseignement supérieur. Une réflexion est à mener sur ce sujet afin que l'université puisse continuer à assumer sa mission de service public en étant accessible et bénéfique au plus grand nombre, quelle que soit la provenance géographique des étudiants.

L'exemple de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse doit ici nous interpeller, où, faute de moyens, l'accueil des étudiants en licence économie-gestion ne peut plus être assuré aujourd'hui. Cette situation est symbolique de la difficulté des universités à effectuer réduit à survivre à la construction des grands pôles universitaires français, entraînant alors un manque dans la couverture territoriale des formations du supérieur. Ces universités de proximité assurent pourtant un véritable rôle d'ascenseur social. Cela est mis en exergue par le nombre d'étudiants boursiers particulièrement élevé dans ces établissements.

Cette réflexion est au cœur des problématiques actuelles de mutation de l'enseignement supérieur. La FAGE doit y prendre part en prenant en compte l'ensemble des acteurs compétents sur ce sujet. Aussi, la FAGE devra être attentive, lors de la construction des Contrats de Projets État-Région (CPER), à ce que l'ensemble des parties prenantes, au sein desquelles les universités, puissent être reconnues et entendues dans l'élaboration de la politique d'enseignement supérieur et d'innovation. L'équipe nationale a la responsabilité d'accompagner les

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



équipes locales dans la démarche de co-construction de ces outils de pilotage, que ce soient les CPER, les contrats de développement État-communauté d'universités ou encore les contrats d'objectifs et de moyens.

prendre en compte les situations particulières, comme les ruptures familiales. Développer le Fonds National d'Aide d'Urgence est indispensable à court terme, tout comme en faire la publicité auprès des étudiants.

Quant au salariat étudiant, si la FAGE dispose déjà d'un corpus de positions sur la question, celui-ci est éparse et insuffisant. Nous devons donc le renforcer, tout d'abord, en enrichissant notre expertise sur le sujet, cela devant déboucher sur une contribution. En effet, une telle prise de position doit permettre de faire le lien, de devenir la pierre angulaire entre différentes positions et actions de la FAGE : réformes des aides sociales, accès aux prestations sociales de droit commun, AGORAé, réussite et professionnalisation des études. Sans mettre au pilori le salariat étudiant, il faut que la FAGE soit force de proposition pour que celui-ci ne soit pas synonyme d'échec académique.

## b. Se mobiliser continuellement pour des conditions de vie optimales pour les étudiants.

L'égalité des chances et l'accessibilité la plus large possible à l'enseignement supérieur ne peuvent être atteintes sans une mobilisation de tous les instants pour des conditions de vie optimales pour les étudiants. La restauration est une des aides indirectes les plus importantes en faveur des étudiants. Aussi, nous nous attacherons à défendre le service public qu'est le CROUS, notamment en continuant à nous opposer systématiquement à toute hausse du prix du ticket de restauration universitaire, dont les augmentations successives rendent la restauration CROUS de moins en moins accessible pour les jeunes, ne pouvant plus faire face à l'augmentation continue de nombreux postes de dépenses. Pour autant, plus qu'un système, c'est la finalité de celui-ci qu'il s'agit de défendre. Aujourd'hui, le renoncement de l'État sur cette mission des CROUS doit nous conduire à réfléchir jusqu'où la FAGE est prête à renoncer à certaines de ses demandes. À l'évidence, nous avons su inventer la restauration sociale étudiante, nous, les associations étudiantes, acteurs de l'économie sociale et solidaire. La liste candidate demandera aux administrateurs d'engager le débat et de faire des choix pour les étudiants. Aussi difficile cela soit-il, ce qu'il s'agit de défendre est le « repas social ». Si le CROUS renonce à le fournir et que l'État fait le choix politique de poursuivre les augmentations officielles ou déguisées, nous, associations étudiantes qui avons créé la restauration

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



sociale, devons en tirer toutes les conséquences. La gestion de tels services, par le CROUS ou par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, ne saurait répondre à une logique purement gestionnaire. Bien sûr, l'approche gestionnaire est nécessaire mais elle ne peut être que militante, sinon, elle ne relève plus de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. C'est en responsabilité que nous aurons à faire ces choix.

La répartition de l'offre de restauration CROUS est en lien avec celle des lieux d'enseignement. C'est donc globalement que nous devons réfléchir et apporter le soutien nécessaire aux équipes locales pour qu'il n'y ait pas de lieux d'enseignement sans qu'il y ait un service de restauration à tarification sociale.

L'équipe candidate souhaite continuer de faire en sorte que le réseau des œuvres universitaires et scolaires n'oublie jamais que ce sont les associations étudiantes, organisées aujourd'hui au sein de la FAGE, qui l'ont créé. Nous resterons vigilants à ce que l'initiative étudiante et la gestion militante étudiante, caractéristiques de notre organisation, ne soient jamais vues comme des éléments accusateurs ou néfastes, mais au contraire comme une chance pour le réseau des œuvres et toujours comme une source d'innovation, voire d'inspiration.

L'accès au logement est une étape obligatoire vers l'indépendance des jeunes. Face à la pénurie de logements à tarification sociale proposés par le CROUS et de logements de petite surface aux loyers abordables, nous engagerons la FAGE dans une revendication plus intense de mesures ambitieuses et immédiates en faveur de l'accessibilité au logement.

L'équipe candidate s'efforcera d'œuvrer à l'annulation du surgel de 20 millions d'euros imposé au budget du CROUS et annihilant de facto toute possibilité d'investissement dans la construction de nouveaux logements à tarification sociale.

Le plan Anciaux affichant un retard inquiétant dans sa réalisation, nous ne devons pas relâcher la pression sur l'accélération des constructions et des rénovations.

Élus, nous continuerons à promouvoir l'innovation qui définit la FAGE, à travers, notamment, des projets tels que « Cités d'Avenir » porté par l'AFGES, qui conçoit une nouvelle manière d'organiser la solidarité étudiante sur le plan du logement social.

Si l'annonce de la mise en place d'une caution locative étudiante a été une victoire pour la FAGE, qui en réclamait la mise en place depuis plusieurs années, notre équipe

candidate s'attachera à généraliser ce qui n'est à l'heure actuelle qu'une expérimentation concernant un nombre très restreint d'étudiants. De même, l'ensemble des mesures prévues par Cécile Duflot et visant à moderniser le secteur de l'immobilier, si elles peuvent permettre de réduire l'ensemble des coûts et pièges liés à l'accession du bail d'un logement locatif, bien que ne visant pas directement les étudiants, ne doivent pas s'appliquer uniquement à une poignée de villes et ne peuvent pas non plus être mises en place sans une consultation préalable.

Enfin, « les mêmes droits pour tous les étudiants » implique que toutes les aides sociales étudiantes soient gérées par un acteur unique : le réseau des œuvres.

## c. Militer pour l'accès optimal de chaque étudiant à la santé.

La dernière rentrée étudiante a été marquée par une forte augmentation d'un poste de dépense sensible, celui de la santé. Alors même que différents acteurs spécifiques ont été créés pour s'adapter au public particulier que constituent les étudiants, ces derniers vivent cela comme une double peine : des tarifs en augmentation constante et une qualité de service en diminution continue.

Le dossier du régime étudiant de sécurité sociale fera l'objet de notre plus grande attention. Actuellement, la distinction entre assurance obligatoire et régime complémentaire demeure un point nébuleux pour la majorité des étudiants. Nous avons le devoir de lever l'ambiguïté et mettre fin à ce commerce de l'ignorance. Il s'agira d'en faire un sujet médiatique pour contraindre les parlementaires et le pouvoir exécutif à en faire un sujet politique.

La FAGE, via ses administrateurs, aura à proposer avec courage et indépendance des solutions viables pour la gestion du régime de sécurité sociale étudiante. Sans s'attacher au système, c'est à l'efficacité du dispositif qu'il faudra s'attacher, car c'est cela qui compte pour les étudiants.

En outre, nous serons attentifs à la place donnée au réseau des œuvres. La santé étant étroitement liée avec les conditions sociales, le réseau des œuvres doit être positionné comme le guichet de la médecine préventive, permettant de ce fait de développer les dimensions médicales, sociales et de prévention, notamment via la mise en place de centres de santé (ou de maisons

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



de santé). La population étudiante ayant des besoins spécifiques, il est nécessaire de renforcer les politiques de prévention à leur égard. Les associations étudiantes de la FAGE sont expertes en matière de prévention par les pairs ; nous sommes les interlocuteurs les plus légitimes pour véhiculer le message des pouvoirs publics sur les campus.

## d. Permettre la réussite de chacun.

De nombreuses initiatives en faveur de la réussite en premier cycle ont été menées ces dernières années. Force est de constater qu'aucune d'entre-elles n'a réellement porté ses fruits. Le plan réussite en licence, annoncé en 2007, n'a pas permis de diminuer le taux d'échec en première année de licence, toujours proche de 50% aujourd'hui.

Pour la FAGE, ce constat ne doit pas être une fatalité. Il est de notre responsabilité d'être force de proposition afin de répondre à cette urgence.

Cette problématique doit être réfléchiée en lien avec celle de l'orientation des lycéens. En effet, il apparaît clair aux yeux de tous qu'une bonne orientation post-baccalauréat améliore les chances de réussite dans les études supérieures. Aussi, il est nécessaire de développer les relations entre les lycées et les universités, afin que la transition entre ces deux univers différents se passe pour le mieux.

De plus, il est indispensable de prendre en compte le différentiel en matière de méthodologie de travail entre le lycée et l'université, cela afin de répondre au mieux à la question de la réussite en premier cycle.

C'est dans ce sens que la FAGE entend défendre la généralisation du droit au remord pour les étudiants qui se seraient mal orientés dans le supérieur. Ainsi, des dispositifs pédagogiques doivent être mis en place afin de détecter le plus tôt possible les étudiants en difficulté et leur permettre, s'ils le souhaitent, de se réorienter vers une formation adéquate au plus vite. Dans ce cadre, la mise en place de dispositifs souples tels que les semestres rebonds doit être promue. Ils permettent aux étudiants qui se sont mal orientés ou qui ont du mal à s'adapter à la méthodologie de travail au sein de l'université de poursuivre leurs études sans temps morts dans leur formation. Des documents « clefs en main » devront être fournis aux équipes locales afin qu'elles puissent,

en fonction de leurs spécificités locales, porter des dispositifs de réorientation dans leurs établissements. La FAGE ne devra pas faire l'économie d'une définition de ce que doit être le baccalauréat, porte d'entrée sélective de l'enseignement supérieur et premier diplôme de l'enseignement post-bac. Une contribution en ce sens devra être travaillée, car aucune solution d'orientation ne peut s'envisager sans définition de ce diplôme.

Un dispositif tel que le tutorat en premier cycle prend ici tout son sens, tant il permet un suivi régulier au bénéfice des étudiants. Les associations du réseau de la FAGE sont d'ailleurs précurseurs sur ce sujet, notamment au sein des formations de santé. La FAGE démontre alors qu'un tel dispositif est possible à mettre en place et qu'il trouve une utilité toute particulière pour les étudiants. C'est l'ensemble du réseau qui a à s'inspirer des bonnes pratiques dans cette action menée par des associations en santé, afin qu'un maximum d'étudiants puisse en bénéficier.

Le Bureau national candidat souhaite développer un faisceau de dispositifs, car aucune solution ne peut convenir à l'ensemble des étudiants. Il faut donc personnaliser l'offre d'aide à la réussite.

Aux yeux de la FAGE, la problématique de la réussite dans le supérieur doit également prendre en compte les situations spécifiques des étudiants. Aussi, nous devons être attentifs à la mise en place de régimes spéciaux d'études pour les étudiants connaissant des situations obligeant des aménagements des rythmes de formation. Cela doit, par exemple, être le cas pour les étudiantes enceintes, pour les étudiants en situation de handicap, chargés de famille, pour les étudiants assumant un engagement associatif, participant à la vie de l'université en étant élus au sein des conseils existants, etc. Une contribution facilement utilisable en conseils centraux d'établissements a été votée. Il s'agit maintenant d'accompagner la mise en place du dispositif.

Élus, nous devons être attentifs à la mise en place des expérimentations dans les formations de santé. Souhaitées par le gouvernement à travers le vote de la loi ESR du 22 juillet 2013, ces expérimentations ne doivent pas être un chèque en blanc signé par la FAGE au ministère, au risque de sacrifier une génération entière d'étudiants essayant les plâtres d'une réforme qui se veut expérimentale. Le travail réalisé à travers la contribution de la FAGE sur les expérimentations PACES est un exemple de ce qu'un travail collectif d'une commission sectorielle permet. Il sera important de poursuivre cette dynamique et de l'étendre à d'autres sujets. La question de la

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



licence santé, de la licence métiers de la rééducation, les problématiques multiples de la filière de pharmacie dans l'organisation actuelle des formations de santé, sont autant de sujets qui doivent être traités collectivement en faisant l'amalgame des idées, afin que chacun se sente concerné. Là aussi, le portage doit être effectué tant par les fédérations que par l'équipe nationale de la FAGE pour espérer une issue acceptable par tous.

À travers ses fédérations, de territoire comme de filière, la FAGE est la seule organisation étudiante représentative qui peut se prévaloir d'une réelle technicité sur ce sujet. L'équipe nationale devra en tirer profit pour faire face à cette évolution, en étant tout particulièrement attentive à ce que l'ensemble de la communauté universitaire soit intégrée à la réflexion sur les expérimentations, mais également à ce que l'application de ces dernières garantisse l'égalité des chances entre tous les étudiants.

La question de la priorisation des bacheliers technologiques vers les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et des bacheliers professionnels vers les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) entre également dans la problématique de la réussite en premier cycle. On observe que beaucoup d'étudiants choisissent d'entrer en IUT afin de se réorienter dans un cursus Licence par la suite, détournant *de facto* les IUT de leur mission première : l'insertion professionnelle suite à une formation courte en deux ans.

La FAGE, en votant dès 2010 une contribution sur les IUT demandant la mise en place de cette priorisation, a été précurseur de ce point de vue. Elle est en effet une partie de la solution afin de résoudre ce qui est aujourd'hui une dérive. Cette priorisation, qui ne doit pas être confondue avec la mise en place de quotas, doit être réfléchiée en lien avec une orientation active dès le lycée afin de prendre tout son sens. Il est également nécessaire de permettre des réorientations *via* la mise en place de passerelles entre les IUT, les STS et les formations de Licence.

Cette nécessaire évolution ne doit pas être appliquée de manière arbitraire ou automatique, mais bien en prenant en compte les spécificités de chaque filière d'IUT et en garantissant une cohérence pédagogique au sein de ces filières en fonction du public étudiant accueilli.

Élus, nous serons attentifs à ce que la FAGE puisse avoir une action efficace dans les Commissions Pédagogiques Nationales (CPN) ainsi qu'à la Commission Consultative Nationale (CCN) à travers son réseau.

Enfin, la formation tout au long de la vie est, pour la FAGE, un chantier particulièrement stratégique qui nécessite un effort de la part de toutes les parties prenantes, État, Régions, Universités et organisations étudiantes. Une contribution spécifique sur ce sujet doit voir le jour cette année.

Dans le contexte économique que l'on connaît, l'accès à la formation professionnelle est d'autant plus important qu'il permet de vitaliser le monde socio-économique, de réinventer ce que l'on croyait être une règle permanente. C'est tout l'enjeu de la fusion du Conseil National de l'Emploi (CNE) et du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie (CNFPTLV), afin de créer un Conseil National de l'Emploi, de l'Orientation et de la Formation Professionnelle (CNEOFP). La FAGE sera attentive à ce que ce conseil puisse avoir une action efficace, cohérente et visible en faveur de la formation professionnelle, au bénéfice des jeunes. Pour cela la représentation substantielle des organisations étudiantes dans ce nouvel organe devra être défendue.

De plus, il est nécessaire de promouvoir et d'améliorer le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Une information massive et concrète doit être réalisée sur l'existence de ce dispositif, permettant de faire reconnaître les compétences acquises par un individu lors d'une carrière et de donner ainsi des possibilités d'évolution. L'ensemble des formations et des domaines recouverts par les établissements d'enseignement supérieur doit être touché par des demandes de VAE.

La FAGE sera attentive à ce que soient créées des conditions d'égalité d'accès effectives à ces processus, en cassant le schéma franco-français qui consiste à penser que la vie se sépare en trois moments imperméables : l'apprentissage, la période d'exercice professionnel et la retraite.



## 3. La valorisation des diplômes.

### a. Faire évoluer les pratiques pédagogiques en plaçant l'étudiant au cœur de sa formation.

Parce que la démocratisation de l'enseignement supérieur ne doit pas être synonyme de nivellement par le bas des formations, la FAGE considère que celle-ci doit être nécessairement accompagnée par la valorisation des diplômes, comme étant un axe fondamental de son projet éducatif.

Cet objectif sera pour l'équipe nationale une des priorités en matière d'affaires académiques. Il est indispensable de faire évoluer les mentalités sur ce point : permettre l'accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre ne doit pas être synonyme de dévalorisation des diplômes, bien au contraire.

Il est nécessaire de faire évoluer les pratiques pédagogiques sur ce point en plaçant l'étudiant au cœur de sa formation.

C'est tout l'enjeu de l'approche par compétences que prône la FAGE. Cette approche pédagogique représente un nouveau paradigme indispensable à la rénovation du modèle français d'enseignement. La contribution pédagogique de la FAGE, retravaillée, doit constituer l'outil de cette rénovation.

Aussi, la FAGE demande la mise en place de syllabus par matière, permettant aux étudiants de visualiser les objectifs à atteindre en matière de compétences et de connaissances, le déroulé des programmes de cours avec leurs descriptifs, ainsi que toutes les informations indispensables à la bonne lisibilité de la formation.

Cette logique d'apprentissage, centrée sur l'étudiant (*Student-centered Learning*), est pour la FAGE indispensable à la valorisation des diplômes d'enseignement supérieur, tant elle permet une adéquation plus cohérente entre les demandes pédagogiques et les attentes du tissu socio-économique. Elle va de pair avec la délivrance d'une annexe descriptive aux diplômes, donnant une véritable lisibilité aux compétences annexes acquises par l'étudiant lors de sa formation.

L'action de la FAGE veut s'inscrire alors de fait en cohérence avec le projet européen Tuning, prônant l'harmonisation et la convergence des contenus et des méthodes pédagogiques par une approche par compétences dans plusieurs disciplines et visant à identifier les compétences nécessaires pour l'insertion professionnelle des diplômés européens.

Cette révolution pédagogique ne pourra se faire qu'en lien avec les nouvelles Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE), qui remplacent les IUFM. L'équipe nationale portera son attention sur le suivi de cette réforme afin que la formation des enseignants puisse accompagner la nécessaire évolution des méthodes d'apprentissage.

Beaucoup d'annonces ont été faites sur une réforme qui doit encore faire ses preuves, notamment en matière de gouvernance interne au sein des Communautés d'Universités et d'Établissements. La FAGE saura travailler sur le suivi de cette réforme afin de confronter les attentes légitimes des étudiants à la réalité du terrain. L'équipe nationale aura à cœur de travailler de concert avec les acteurs locaux et nationaux afin de réaliser cet objectif. Le rôle des fédérations territoriales de la FAGE sera stratégique en ce sens.

### b. Evaluation et assurance qualité.

L'objectif de valorisation des diplômes ne pourra se réaliser qu'avec une politique efficace, transparente et collective d'évaluation de nos établissements d'enseignement supérieur.

À ce titre, le remplacement de l'AERES par l'HCERES ne saurait être pour la FAGE qu'un simple ajustement à la marge. Il est nécessaire de rénover avec ambition notre système d'évaluation afin d'adopter une stratégie à long terme d'amélioration de la qualité de notre enseignement supérieur et de notre recherche. Naturellement, le pilotage politique de cet organe d'évaluation indépendant doit comporter des représentants étudiants.

Cela passera nécessairement par un suivi plus régulier de la part de cette agence du processus d'évaluation, en intégrant les établissements tout au long de la procédure. L'évaluation ne doit plus être vécue comme un système sanctionnant les établissements mais comme celui les accompagnant tout au long de leur accréditation.



Élus, nous serons attachés à la mise en place prévue pour le premier trimestre 2014 de la cartographie U-Multirank de l'Union Européenne. La construction d'une cartographie apporte en effet une vision plus juste et plus objective quant au choix d'un établissement pour les futurs étudiants. De fait, elle doit représenter une alternative aux palmarès tels que le classement de Shanghai.

Cela permettrait aux étudiants de pouvoir consulter de manière facilitée l'offre de formation des établissements, mais également les données de territorialité inhérentes à l'insertion professionnelle comprenant des informations d'ordres différents, telles que les solutions d'hébergements (et leurs prix) proposées par le CROUS, un indicateur de la qualité de la vie étudiante (bibliothèques, Resto U, etc.) ou encore une approche spécialisée par filière quant à la professionnalisation des formations.

### c. Élus, nous défendrons la valorisation des diplômes de troisième cycle.

À l'heure où notre pays a plus que jamais besoin d'innover, la recherche universitaire apparaît comme une des solutions à notre portée. Pourtant, le diplôme de doctorat n'est pas reconnu à sa juste valeur en France. Aussi, il est indispensable d'inciter à l'utilisation des CIFRE, notamment les PME et PMI, et de multiplier les rencontres entre établissements et entreprises, ainsi que l'intégration de ces dernières dans l'élaboration des politiques d'enseignement supérieur et de recherche.

Nous défendons la mise en place d'un supplément au diplôme et de fiches RNCP en parallèle de l'élaboration d'un référentiel de compétence pour les diplômes de troisième cycle, afin que soit facilitée l'intégration des doctorants au tissu socio-économique. À ce titre, l'incitation à la logique de transfert, dans le respect de la liberté de la recherche, doit être promue.

L'équipe nationale défendra également la reconnaissance du titre de docteur dans les conventions collectives et la mise en place généralisée et systématique, à tous les corps des fonctions publiques, d'une voix d'accès réservée aux jeunes chercheurs.

Enfin, l'extension des bourses sur critères sociaux et l'ouverture au FNAU annuel pour les doctorants non financés sera pour l'équipe candidate une priorité morale.

### d. Développer la mobilité internationale.

Le nouveau programme Erasmus+ prévoit une expérimentation de prêts bancaires pour les étudiants en master, remettant en cause le principe de prise en charge de la mobilité par le service public et fragilisant l'égalité d'accès des jeunes aux expériences internationales. La FAGE, par l'intermédiaire de l'ESU et des eurodéputés, avait violemment critiqué cette initiative et veillera à ce que cela ne reste qu'une expérimentation. À aucun moment la logique de prêt étudiant ne doit devenir une solution pour favoriser son insertion professionnelle.

## 4. L'insertion professionnelle.

### a. Instaurer un cadre national des formations.

La FAGE milite depuis plusieurs années pour la mise en place d'un réel cadre national des formations.

De ce point de vue, il est nécessaire de mettre à jour la réglementation en vigueur, à l'aulne des nouvelles problématiques auxquelles se confronte l'université d'aujourd'hui. On peut prendre l'exemple de la licence professionnelle ou du master, diplômes régis par des arrêtés datant respectivement de 1999 et de 2002, c'est-à-dire avant l'adoption de la LRU et plus de dix ans avant l'adoption de la loi ESR.

L'enjeu est également d'améliorer la visibilité et la lisibilité des formations, au niveau européen dans le cadre du processus de Bologne, mais également au niveau national avec le nombre d'intitulés des mentions de Licence, de Licence Professionnelle et de Master.

L'établissement d'un véritable cadre national des formations est aussi le garant d'une égalité territoriale des formations afin que les étudiants puissent avoir accès au même service public d'enseignement supérieur, quelle que soit leur provenance géographique.

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



Il doit cependant laisser aux universités les marges de manœuvres nécessaires à la création de diplômes innovants et ambitieux, sans conduire à une sélection déguisée et à des licences « à deux vitesses ».

La FAGE continuera à demander la mise en place d'une approche pédagogique basée sur l'acquisition de compétences, et non plus seulement de connaissances. À ce titre, l'équipe nationale suivra avec grand intérêt la construction des référentiels de compétences dans le cadre du Comité de Suivi de la Licence et de la Licence Professionnelle (CSL).

Ce cadre est aussi l'occasion de permettre une orientation plus progressive et conduisant à des réorientations plus aisées.

## b. Permettre la valorisation de son cursus.

Dans un contexte de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, il est aujourd'hui plus que jamais indispensable de permettre à chaque étudiant de pouvoir valoriser son cursus.

Il apparaît alors pertinent de favoriser la mise en place de stages dans les formations en créant un modèle-type de convention de stage, avec des objectifs précis, afin d'apporter plus de lisibilité, en adoptant des critères d'évaluations similaires, et d'éviter un certain nombre de dérives.

L'application de la législation existante sur l'interdiction des stages hors cursus, voulue par la loi Cherpion (et rappelée dans la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche - loi ESR) doit être assurée, de même que pour les discriminations d'accès au stage, notamment pour les étudiants en situation de handicap.

Le BAIP, dont la création fut entre autre portée par la FAGE, doit prendre toute sa place dans ces différentes réflexions afin d'assurer une véritable politique de suivi des stages.

Dans ce domaine, les avancées apportées par la loi ESR du 22 juillet 2013 sont à poursuivre.

Enfin, il est nécessaire pour la FAGE de laisser la chance à la créativité, à l'audace et à l'esprit d'entreprendre, en favorisant les projets personnels des étudiants.

Dans ce sens, l'équipe nationale travaillera avec les administrateurs pour porter des propositions permettant d'encourager l'instauration d'un véritable dispositif de régime long d'étude, qui laissera à l'étudiant la liberté de se révéler lui-même à travers un projet personnel et souvent ambitieux (engagement associatif, stage, création d'entreprise ou tout autre projet).

Concrètement, un dispositif permettant de réaliser une année universitaire sur deux ans doit être promu. Cela passera alors par la pleine reconnaissance de ces projets et par une politique d'encouragement à la création d'entreprise, de junior entreprise, d'associations, qui permettent à de jeunes étudiants de prendre des responsabilités et d'emmagasiner des compétences, qui seront par ailleurs valorisées sur le marché du travail. Il sera important de réaliser une contribution permettant que la France, comme ses voisins européens, dispose d'un dispositif accessible à tous les étudiants assurant la possibilité de réaliser des années de césure.

Enfin, la FAGE continuera de se saisir de la problématique de l'alternance, tant elle ouvre des perspectives intéressantes en matière d'insertion professionnelle. Nous serons attentifs à ce que ce type de formations puisse voir leur nombre augmenter. Elles représentent en effet un enjeu important vis-à-vis des liens nécessaires entre monde universitaire et monde socio-économique. Afin d'appréhender au mieux leurs problématiques, il est nécessaire de se rapprocher des associations étudiantes présentes dans les filières d'alternance ou d'apprentissage.

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



## 3. Agir pour une jeunesse éclairée : la FAGE, levier d'une citoyenneté renforcée.

### 1. Une organisation œuvrant en synergie, au service du plus grand nombre.

La cohérence de notre projet associatif tient tant dans les objectifs qu'il vise, que dans les ressources à disposition pour le mettre en place. Si le pilotage stratégique de notre projet trouve un écho important dans l'ensemble des fédérations, syndicats et associations générales étudiantes (AGE) du fait de la démocratie participative, il ne fait nul doute qu'une meilleure coordination des actions de chacun constitue une importante marge de développement pour la FAGE. Le projet de la liste « *Imposons la jeunesse, construisons l'avenir* » s'inscrit pleinement dans ce cadre, visant une formation adéquate de ses militants pour une montée en puissance de chaque fédération et le renforcement des liens entre elles au service des étudiants.

L'action militante des étudiants pour répondre aux besoins des étudiants constitue certes la base du projet de la FAGE, mais il est aussi indispensable que nous soyons capables de le porter dans chaque ville, dans chaque établissement et dans chaque composante. La FAGE est aujourd'hui la première organisation de jeunes, étant donné son ancrage territorial fort et son nombre de militants, mais nous ne pouvons décemment pas nous contenter de cela : il est indispensable de nous rendre partout, de nous faire les catalyseurs du rassemblement étudiant derrière les valeurs que nous portons quotidiennement dans nos actions, en conseils comme sur les campus.

D'une part, il conviendra d'être en capacité de porter notre projet partout où la FAGE est déjà présente. Pour ce faire, outre le développement de notre potentiel de formation des bénévoles lors des événements, nous souhaitons

maximiser l'accompagnement de chacune des structures le souhaitant. Notre projet ne saurait se réaliser sans la contribution active de chacun, dans chaque territoire et dans chaque discipline : si vous faites le choix de nous élire, ce 28 septembre 2013, vous nous donnerez non seulement la responsabilité d'assurer la réalisation du projet de notre organisation auprès des interlocuteurs de la FAGE, mais également de vous aider à le porter au quotidien auprès de vos propres partenaires de travail.

D'autre part, s'il est indispensable que la FAGE grandisse par la qualité de son action, il est tout aussi important qu'elle grandisse par sa taille. Là encore, chacun a son rôle à jouer tant la tâche qui nous incombe est ardue : poursuivre la logique d'organisation de masse, rassemblant tous les étudiants de France. La dynamique de travail entre fédérations, syndicats et AGE, relancée lors du séminaire consacré aux élections étudiantes, est un élément important pour viser cet objectif. Aujourd'hui, rares sont les Universités qui ne comportent aucune association adhérente à la FAGE. Il est de la responsabilité de notre réseau de venir en aide à ces associations, parfois esseulées dans leur établissement, pour qu'elles disposent des outils et moyens nécessaires à la réalisation de leur mission. Si nous sommes élus, c'est collectivement, administrateurs et équipe nationale, que nous irons dans chaque campus à la rencontre des étudiants pour leur porter le projet pour lequel nous militons partout en France.

La capacité à travailler de pair entre équipe nationale, fédérations et associations locales sera un facteur déterminant de notre réussite. Il nous faut capitaliser sur l'existant et créer les outils nécessaires à ce que chacun puisse inscrire son action dans l'atteinte de nos objectifs communs. Ainsi, l'amélioration de la coordination relative au suivi des élus constitue pour nous une priorité. Les élus nationaux ont la responsabilité de porter la voix de la FAGE dans les conseils nationaux. La voix de la FAGE, c'est celle des administrateurs mais aussi de chaque association. Cela est réalisé sous la responsabilité du Bureau national qui doit participer à cette synergie. Les élus nationaux ont également l'expertise indispensable pour éclairer les débats. Il est ainsi important de renforcer

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



la logique d'équipe nationale autour du Bureau national et des Commissions permanentes. La réforme statutaire en travail devra inscrire dans ses lignes la place des élus nationaux dans l'équipe nationale afin qu'ils puissent participer plus encore aux réflexions préalables et bénéficier de la responsabilité et de la solidarité qui découlent de la constitution d'une équipe nationale forte.

Nous ne pourrions nous satisfaire d'un suivi comptable des nouveaux élus en vue de leur participation aux élections nationales, il est indispensable que chacun s'empare pleinement de la représentation dans les conseils. Chaque élu sortant doit bénéficier d'un accompagnement jusqu'à la fin de son mandat, être aidé dans la réalisation du bilan à remettre aux étudiants et être en mesure de lancer les futurs élus sur les rails de la représentation étudiante. Nous ne pourrions pas non plus nous satisfaire d'un suivi périodique des futurs élus, nous devons viser le meilleur : construire de nouveaux processus, permettant à chaque élu étudiant de bénéficier de l'expertise des 47 fédérations, syndicats et AGE composant notre organisation dans la préparation de son conseil ! Néanmoins, cette réflexion ne saurait se passer d'une remise à jour et de l'utilisation des outils existants, qu'il s'agisse du Guide de l'élus étudiant, du WikiFAGE et de l'hebdo de l'ES.

Le rapport de force qu'entretient la FAGE avec ses partenaires de travail, constitué par l'ensemble des actions des élus et des fédérations la composant, nous a permis d'obtenir de franches avancées pour les étudiants. Si la première partie de la réforme des aides sociales est une grande victoire pour la FAGE, nous ne pouvons nous endormir sur nos lauriers. Pour capitaliser efficacement sur ce travail, il nous faut le communiquer aux étudiants pour qu'un maximum en bénéficie. C'est en montrant aux étudiants ce que nous faisons pour eux au quotidien qu'ils nous accorderont leur confiance pour défendre leurs intérêts matériels et moraux !

L'adhésion d'un maximum de militants (et par extension d'étudiants) au projet global que nous portons découle directement de cette démarche de communication. Nous pouvons être fiers de notre action, fiers de notre organisation, fiers du modèle que nous prônons par notre engagement. Cette originalité au sein de la sphère des corps intermédiaires français constitue notre identité, portons-la fièrement aux yeux de tous !

Nous croyons en l'égalité des chances pour tous les étudiants, quels que soient leur formation ou leur lieu d'étude : construisons-la ensemble, en tous lieux et à chaque instant !

## 2. Élections : le devoir de mobilisation.

La FAGE a su générer une progression constante de ses résultats électoraux depuis 2008, réalisant lors des dernières élections CNESER un score historique. Force est de constater que la technicité, le maillage et la solidarité de notre organisation fédérale sont les véritables forces qui permettent cette progression. Pour autant, nous devons avoir pleinement conscience du devoir de victoire qui est le notre, devoir devant se traduire par une mobilisation pleine et entière.

Si nous concevons que le projet de la FAGE est le plus apte à défendre la jeunesse et donc les étudiants, si nous pensons que l'outil FAGE est le plus adapté à la promotion de ce projet, nous devons alors tout faire pour conquérir le poids politique nécessaire à l'obtention de nouvelles victoires.

Notre devoir commun envers la jeunesse doit être d'imposer la FAGE au premier plan du paysage de la représentation étudiante.

Nous avons expérimenté cette année le bouleversement du rythme électoral, avec une campagne d'élections CROUS en novembre. Si nous savions que ce changement nécessitait le renforcement de la rigueur apportée à la préparation de la phase électorale, celui-ci nous conforte dans l'idée que nous devons poursuivre les efforts allant dans le sens d'une véritable politique coordonnée de formation, d'accompagnement, de développement et de mutualisation des bonnes pratiques.

Pour ce faire, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place une coordination permanente, globale et régulière des leaders électoraux des fédérations. Cela doit se traduire par l'enrichissement de la politique de formation mise en place depuis les dernières échéances d'élections centrales, tant en matière d'analyse stratégique que d'encadrement et de développement des pratiques électorales. Ce n'est qu'en mutualisant nos bonnes pratiques que nous pourrions continuer à définir, ensemble, une stratégie ambitieuse, durable et efficace. Aussi, comme l'attestent les résultats des dernières élections nationales au CNESER, le choix d'un travail en confiance avec les fédérations de la FAGE, permettant une implication de chacun de la phase de planification stratégique à la phase de mobilisation, s'est révélé concluant. Ainsi, l'équipe abordera cette année électorale en poursuivant dans son souci d'une implication entière des fédérations et d'une volonté de transparence permanente.

LISTE CANDIDATE A L'ELECTION DU  
BUREAU NATIONAL DE LA FAGE  
2013|2014

# IMPOSONS LA JEUNESSE, CONSTRUISONS L'AVENIR



La poursuite de la montée en puissance des leaders électoraux de la FAGE doit s'accompagner d'une politique de formation des militants plus ambitieuse et ne limitant pas l'intervention de l'équipe nationale aux événements nationaux. Chaque militant doit, idéalement, avoir eu la possibilité d'accéder à des fiches techniques émanant de l'équipe nationale, tant en matière de pratiques électorales qu'en matière de positions. Notre liste s'attachera à permettre à chaque militant de porter de manière efficace des positions qu'il maîtrise et sait conceptualiser, afin de tirer pleinement profit de notre nombre croissant de militants et de la technicité reconnue de notre organisation.

Si nous devons, bien entendu, renforcer notre action sur les terrains électoraux favorables, nous devons aussi aller porter ensemble le projet de la FAGE en tous lieux, dans l'ensemble des conseils de tous les établissements. Notre liste s'efforcera d'impulser une dynamique de développement géographique et disciplinaire sur le plan électoral, afin d'augmenter le nombre d'établissements dans lesquels la FAGE revendique des élus étudiants. Nous devons défendre tous les étudiants, cet effort doit être consenti par tous, et chaque militant de la FAGE doit prendre à son compte cette responsabilité. Non pas pour être simplement élu, mais pour se donner les moyens de défendre le projet électoral.

## 3. Mettre nos fédérations en capacité de porter le projet de la FAGE.

Il est de la responsabilité de la FAGE de permettre à chaque jeune s'engageant dans une association étudiante de remplir ses missions et de porter un projet. À ce titre, les actions d'éducation populaire et de formation de l'organisation ont une place centrale. Afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses membres, la FAGE doit se doter d'un réel projet éducatif, c'est-à-dire remettre en adéquation son projet pour les jeunes et sa politique de formation, en redéfinissant collectivement les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre. Un tel projet éducatif, partagé par tous, doit permettre de définir une stratégie de développement qualitatif du réseau de la FAGE.

Le projet éducatif doit également être un outil de valorisation de la FAGE, de ses fédérations et de leurs actions. En effet, nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité à communiquer sur l'une de nos principales démarches d'éducation populaire qu'est la formation, alors qu'elle est un levier fondamental de l'épanouissement des bénévoles de chaque association. La FAGE doit donc prendre ses responsabilités et permettre à chaque fédération de coordonner et de promouvoir cette démarche, tant auprès de son réseau respectif que des institutions et des pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que le projet éducatif se déclinera sous la forme d'un projet pédagogique, visant à construire le parcours de formation de chaque militant. La construction de ce projet ne saurait être déconnectée de notre vision de la pédagogie, plaçant le militant au centre de la conception didactique, et acteur de son apprentissage. Nous devons capitaliser sur la place qu'occupent les pairs dans l'acquisition de nouvelles connaissances, capacités et attitudes, et développer le portefeuille de compétences pour créer des parcours de formation adaptés aux besoins de chacun.

Ce projet pédagogique ne pourra se réaliser correctement sans responsabiliser les fédérations et les formateurs. À la logique du « one shot », nous préférons la construction de plans de formations pluriannuels, la collaboration entre fédérations et la formation continue des formateurs. Ces derniers doivent pouvoir être accompagnés dans leur mission et dans l'évolution des pratiques pédagogiques de la FAGE.

La traduction opérationnelle des projets éducatifs et pédagogiques doit pouvoir s'appuyer sur quelques éléments concrets. Le conseil d'une part, en permettant à chaque fédération de trouver auprès de la FAGE un recul par rapport à sa situation actuelle, une réflexion autour de son propre projet éducatif et pédagogique et l'accompagnement, si besoin, dans leur mise en œuvre. D'autre part, la FAGE doit également soutenir ses fédérations tant sur un plan logistique (méthodologie et aide au fonctionnement) qu'humain (formateurs). Enfin, l'organisation doit pouvoir mettre à disposition des supports de formation et d'accompagnement au quotidien. À cet égard, la réédition du Guide de l'élus doit prendre une dimension plus large, profitant des nouvelles technologies et du transmédia, et en lui permettant de s'articuler avec les autres plates-formes existantes : le site internet et le WikiFAGE. À terme, l'ensemble des publications de la FAGE doivent pouvoir s'adapter aux nouvelles pratiques, besoins et évolutions du réseau.

LISTE CANDIDATE A L'ELECTION DU  
BUREAU NATIONAL DE LA FAGE  
2013|2014





## 4. Assurer une montée en puissance médiatique.

La FAGE a su, l'année passée, se créer une place médiatique de premier ordre sur les questions étudiantes et, plus largement, de jeunesse. Cette puissance médiatique participe au poids qui nous permet, au quotidien, de porter nos positions. Aussi, nous nous attacherons à développer la visibilité de notre organisation dans les différents types de médias, notamment audiovisuels. Le rapport de force de la FAGE vis-à-vis du gouvernement est principalement médiatique. Au moment des négociations traitant de la loi ESR, cette capacité de mobilisation médiatique a été salutaire.

Un des axes d'effort sur lesquels nous devons particulièrement nous pencher est le développement de notre visibilité médiatique sur tous les secteurs d'activité de la FAGE, tant l'enseignement supérieur que les questions de jeunesse, d'innovation sociale, de projets, etc. Pour ce faire, l'équipe candidate œuvrera à parfaire l'expertise de la FAGE en matière de communication, de relations presse et de lisibilité de nos communications.

Nos moyens de diffusions de l'information, nos méthodes de communications doivent évoluer afin que la FAGE soit en mesure de toucher avec efficacité l'opinion publique. Nous travaillerons à la lisibilité de nos messages et à la cohérence des choix de communication de nos propositions. Nous nous attacherons notamment au développement et au renforcement de nos marqueurs politiques afin que la FAGE soit facilement identifiable au cœur du paysage de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et notamment de l'économie sociale et solidaire.

L'équipe candidate s'efforcera par là même d'accompagner les fédérations dans le perfectionnement de la gestion de leurs propres relations presse et dans l'amélioration continue de leur communication. C'est en formant nos fédérations, en appuyant le développement des contacts avec les médias spécialisés ou les médias locaux que la FAGE pourra acquérir une véritable synergie dans ses communications.

## 5. Une gestion pérenne pour une organisation stable.

L'équipe candidate travaillera à la poursuite et à la conclusion de la rénovation des statuts de la FAGE, initiée sous le mandat encore en cours. Nous devons doter notre organisation de statuts et d'un règlement intérieur prenant en compte son évolution et encadrant son système de démocratie interne. Nous nous attacherons aussi à rendre les commissions internes de la FAGE plus efficaces et performantes, en développant notamment un suivi adapté par l'équipe nationale, mais aussi une représentation réalisée par l'équipe nationale et effectuée en lien avec les fédérations, AGE et syndicats.

Cette démocratie participative interne qui fait de la FAGE une organisation transparente dans laquelle chaque militant peut exprimer et défendre son point de vue doit être nourrie au quotidien. Élus, nous nous efforcerons de mettre en place une communication régulière et dense avec les administrateurs et élus de la FAGE, en utilisant de manière optimale tous les canaux de communication interne. C'est aussi cela qui permet une démocratie participative *optimum*, car exercée par des individus éclairés. Cette communication densifiée devra s'accompagner d'un travail visant à recenser de manière lisible l'ensemble des positions de la FAGE et de les rendre visibles afin de faciliter leur appréhension par tous les membres de notre organisation. Nous utiliserons ainsi le site internet rénové de la FAGE afin d'en promouvoir les positions, tant auprès de ses membres que du grand public.

La FAGE se doit de conserver son exemplarité en terme de gestion de sa trésorerie. Si aujourd'hui l'essentiel de son financement repose sur des subventions publiques, nous continuerons à nous engager sur la voie du développement des sources de financement de notre organisation, tout en respectant les valeurs de notre structure, que ce soit en matière d'indépendance ou de défense de l'économie sociale et solidaire. Pour autant, nous nous devons de conserver une gestion la plus transparente et cohérente possible.

Élus, nous appliquerons à la gestion financière de la FAGE la même rigueur, le même sérieux et la même prudence qu'ont su appliquer les équipes précédentes, notamment lors de l'établissement du budget prévisionnel annuel,



afin de favoriser une utilisation adaptée et sereine des finances de la FAGE, sans pour autant freiner la dynamique de l'organisation.

La rapidité du traitement des éléments de trésorerie est aussi importante pour la stabilité financière des structures adhérentes à la FAGE.

Comme ce fut le cas lors des années précédentes, la liste candidate s'attachera à créer les conditions nécessaires pour que l'équipe salariale puisse faire bénéficier à la FAGE et à son réseau de son expertise et de son professionnalisme, indispensables à la gestion saine de la structure. C'est aussi cette équipe salariale qui permet une prise en main rapide des différents dossiers et une gestion opérationnelle efficiente des projets d'innovation sociale.